

Compte-rendu du Comité Technique de la Disi Pays du Centre du 5 Oct 2017.

L'ordre du jour :

- Présentation du Tableau de Bord de Veille Sociale de l'année 2016
- Bilan de la campagne de l'entretien professionnel 2017
- Communication du DUERP et du PAP 2017

Cette réunion était présidée par M Chapon assisté par Mme Cazenave et des responsables des 3 ESI (Mrs Metayer, Souchu et Floquet).

La CGT était représentée par : Baldo Pascale et Reix Francis en qualité de titulaires,
Vermande Laurent en qualité de suppléant,
Chomette Gilles et Marcel Sylvie en qualité d'experts.

En préambule, vos représentants CGT ont lu une déclaration liminaire. Lire ci-dessous :

« Monsieur Le Président,

Il n'y a pas que les feuilles qui tombent cet automne.

Les attaques contre les salariés et les fonctionnaires également !

Aujourd'hui ce gouvernement avec les ordonnances veut tailler en pièce le code du travail.

Dans la même lignée, pour la Fonction Publique, il a annoncé de nombreuses mesures de régression sociale.

Une tendance nette se dégage du projet de loi de finances (PLF) qui a été présenté le 27 septembre : revenus du capital, gros portefeuilles et contribuables les plus aisés seront les grands gagnants. Salariés, retraités et ménages modestes, eux, ne seront pas épargnés.

Dès le mois d'août, l'OFCE (l'Observatoire français des conjonctures économiques) avait estimé que 10 % des français les plus aisés concentreraient 46 % des baisses d'impôts prévues sur le quinquennat.

A la lecture du PLF, le constat alarmant d'une politique ultra-libérale va encore s'amplifier ! Un choix totalement assumé par le Gouvernement !!

En terme d'emplois, le PLF prévoit des suppressions nettes au sein de l'ensemble des services de l'État. C'est Bercy qui paiera une fois de plus le plus lourd tribut : 1648 emplois en moins, ce qui fera le bonheur des fraudeurs qui volent 60 milliards d'euros à l'État et qui peuvent se satisfaire de la baisse des moyens humains et matériels qui seront ainsi alloués à la lutte contre la fraude.

Pour notre ministère, le projet de loi de Finances 2018 confirme également:

- ***La diminution des crédits de fonctionnement et d'investissement ;***
- ***Les risques graves qui pèsent sur le périmètre des missions, les implantations de services ;***
- ***La baisse drastique des promotions internes.***

En réponse à toutes ces attaques sans précédent, l'ensemble des Organisations Syndicales nationales de la fonction publique appelle à la mobilisation mardi 10 octobre afin de défendre le service public et sortir des politiques de restrictions budgétaires.

Nous disons :

- ***non au gel du point d'indice***

- **non à la rémunération au mérite aujourd'hui le RIFSEEP.**
- **non à l'augmentation de la CSG**
- **non au rétablissement du jour de carence**
- **non aux suppressions d'emplois et restructurations impactant l'avenir même des missions**
- **non à l'externalisation de nos missions.**

Nous défendons notre statut qui est garant d'un traitement égalitaire pour chaque citoyen. Plus spécialement à la DISI Pays du Centre et concernant la réunion d'aujourd'hui : L'ordre du jour prévoit la présentation du tableau de bord de veille sociale 2016. Or, les documents de travail fournis ne comprennent, oh surprise, que 4 indicateurs. Ce TBVS 2016 est sacrément allégé !! Pourquoi les représentants en CTL sont-ils destinataires d'un tableau aussi succinct ? Monsieur le Directeur vous n'êtes, peut-être, évalué que sur ces 4 indicateurs présentés ?

Monsieur le Directeur, nous voulons avoir connaissance de toutes les informations collectées afin de faire notre propre analyse de l'état de santé de notre direction.

Lors des derniers CTL du 2 mai et du 11 juillet, les élu-e-s CGT vous avaient interpellé sur plusieurs sujets :

- la société de nettoyage afin d'avoir un point sur les prestations. Nous sommes inquiets sur les conditions de travail des salariés qui interviennent sur nos sites.

- l'évolution de la mission de saisie des fiches hypothécaires. Vous vous étiez engagé à nous apporter des informations début septembre. En plus, vous n'êtes pas sans savoir que la saisie par les prestataires externes vient de commencer !

- vous vous étiez engagé lors du CTL du 2 mai à faire remonter la problématique des disi concernant les déplacements des élu-e-s du personnel suite au nouveau règlement intérieur. Nous souhaitons avoir connaissance de l'avancée du dossier.

Sur ces 3 points, nous attendons donc vos réponses. »

Réponses du Président du CTL :

Il n'a pas voulu s'exprimer sur les points autres que DGFIP. Néanmoins concernant le gel du point d'indice, il a voulu nous expliquer que la masse salariale en 2017 a augmenté de plus de 2 % à la DGFIP et que le coût de PPCR (Parcours Professionnel Carrières Rémunérations) s'élèvera entre 2 et 2,5 milliards d'euros pour la Fonction Publique d'État d'ici 2020.

La CGT a relevé l'anomalie : l'augmentation de la masse salariale alors que parallèlement les suppressions d'emplois continuent !

– Concernant la société de nettoyage (ONET), il n'a pas de pouvoir sur le choix car c'est un contrat signé par la Direction Générale (DG). Par contre en local, un suivi régulier est fait avec la société avec une vérification des clauses du marché national.

Face aux constatations faites dans de nombreuses directions, la CGT interviendra au niveau national. Nous ne pouvons pas laisser les conditions de travail de ces salariés se dégrader sans agir. Moins de personnel, moins de temps et avec moins de matériel pour effectuer les mêmes tâches qu'auparavant avec Derichebourg. C'est la conséquence directe de la politique budgétaire menée par notre administration de choisir la société privée proposant les tarifs les plus bas !

– Au sujet de la mission de saisie des fiches hypothécaires par des prestataires externes, la direction explique qu'à Nevers et à Clermont-Fd, tout se passe bien. À toutes nos questions, les réponses du président sont de faire confiance à la DG qui pilote tout. L'ESI Rouen les Mouettes est en charge du contrôle de qualité. Ainsi localement il n'y a pas besoin de contact avec ces équipes.

La CGT a demandé plus de renseignements sur les contrats d'embauche, sur l'aspect confidentiel des données saisies, sur les conditions de travail qui sont de la responsabilité de l'administration.

Pour les contrats d'embauche, les informations doivent être demandées au niveau national. Sur le fait de manipuler des données confidentielles, une clause a du être précisée dans les contrats. Concernant les conditions de travail de ces salariés, la direction locale n'est pas responsable car elle ne les gère pas.

La CGT a fait le parallèle avec la société de nettoyage ; comme ce sont des sous-traitants on ferme les yeux. Cette attitude n'est pas admissible !

– Face au questionnaire sur les déplacements des élus de la DISI, la direction a rappelé les modalités en vigueur ainsi que les adaptations pour permettre aux élus d'effectuer leurs mandats. Notamment, la durée des réunions pour le CTL serait dimensionnée sur une journée pour permettre aux élus titulaires d'avoir le temps nécessaire à la préparation et au compte rendu. Elle a précisé que le temps de déplacement des élus serait pris en compte. Concernant les remboursements des frais de déplacement des élus suppléants, ils sont à la charge des organisations syndicales sauf si le suppléant a voix délibérative en cas d'absence du titulaire. Par contre, quid en cas d'indisponibilité au dernier moment du titulaire pour le remplacer par un suppléant qui n'est pas sur place ? La direction repousserait la réunion... **À suivre !**

– Concernant le budget alloué à notre DISI, le président confirme l'absence d'abondement en fin d'année. Toutes les directions sont logées à la même enseigne. Mais il est confiant pour faire face aux dépenses de fonctionnement prévues jusqu'en fin 2017.

Le Groupe de Travail « économies budgétaires » sera réactivé début 2018 au niveau de la DISI Pays du Centre.

1) Présentation du tableau de bord de veille sociale (TBVS) de l'année 2016 :

La Direction a fait la présentation du TBVS 2016 ci-dessous en s'appuyant sur un document d'analyse qualitative (**pour plus d'information ne pas hésiter à contacter vos élus CGT**). Le bureau RH2C a tenu à simplifier et réduire ce tableau de manière unilatérale.

		Nombre d'agents de la direction / du service	Nombre de fiches de prévention RPS	1 – Nombre de congés maladie de courte durée inférieure ou égale à 5 jours	2 – Nombre de jours de congés annuels et/ou ARTT mis en compte épargne temps	4 – Nombre d'écrêtements des horaires variables	4b - Volume horaire écrité
TBVS DIRECTION		359	0	233	1127,5	329	1357 h 49
N°	TBVS des Services						
1	DISI SIEGE	17		6	54	5	1 h15
2	ESI CLERMONT-GUICHARD	137		128	456	52	106 h 51
3	ESI CLERMONT-PARLETTE	61		39	198	86	619 h 27
4	ESI LIMOGES	72		25	256,5	61	156 h 38
5	ESI NEVERS	72		35	163	125	473 h 38

Il est à noter que pour l'indicateur 4, un même agent peut être comptabilisé plusieurs fois.

Interventions CGT :

Les élus CGT ont dénoncé que ce tableau ne se résume plus qu'à 4 indicateurs !

Celui présenté l'année dernière avait déjà été qualifié de « léger » alors qu'il rassemblait 23 indicateurs regroupés en 3 catégories (Santé, sécurité et conditions de vie au travail – Relations professionnelles – Relations sociales).

Exemple d'indicateurs disparus : taux de demandes de mutation, taux de refus de participation à l'entretien professionnel...

Les élus ont demandé d'avoir connaissance de la note cadre de la DG qui est à l'origine de la refonte du TBVS => la direction nous communiquera.

Ils veulent avoir dans un même tableau au minimum les indicateurs présentés en 2016 et non des informations disséminées dans des documents de différentes instances ! Ainsi ils pourront faire leur propre analyse sur l'état de santé de la direction.

Concernant l'analyse qualitative, les élus déplorent trop de « blabla ». Pour comprendre les difficultés dans un secteur métier particulier, il faudrait une analyse beaucoup plus affinée.

2) Bilan de la campagne de l'entretien professionnel 2017:

Suite à l'évaluation-notation, les réductions attribuées sur l'ensemble de la DISI sont :

Cadres A : 18 et 7 inspecteurs ont bénéficié respectivement d' 1 mois et de 2 mois de réduction
8 n'ont rien eu ; une mention d'encouragement a été attribuée.

Cadres C : 50 et 23 agents ont bénéficié respectivement d' 1 mois et de 2 mois de réduction
18 n'ont rien eu ; une mention d'encouragement a été attribuée

Le système d'évaluation ayant changée avec PPCR, les cadres B n'ont plus de réduction de mois et sont évalués avec un tableau de croix et des appréciations littérales.

Pour l'ensemble de la DISI, 5 recours hiérarchiques ont été faits : 1 en A, 1 en B, 3 en C. 4 ont fait appel en CAPL et 2 en CAPN.

Interventions CGT :

Les élus ont déploré ne pas avoir eu le nombre de boycott de l'entretien professionnel => la direction va nous communiquer.

Quid du bilan pour la prochaine campagne avec la disparition des réductions de mois pour l'ensemble des agents. Les représentants des personnels n'auront plus de visibilité.

D'ores et déjà, ils appellent les agents à être très vigilants sur leur évaluation à venir et ne pas hésiter à demander conseil. Une communication sera faite sur ce sujet !!!

3) Communication du DUERP et du PAP 2017 :

Ces documents ont été validés en début d'année (mars) en CHSCT et sont donc communiqués pour information aux élus en CTL.

Néanmoins, ces derniers ont demandé à être informés sur le risque classé B (rappel : l'échelle va de D à A, A étant le plus grave) relatif aux fissures de certains murs sur le site de la Parlette à Clermont

=> des travaux ont été menés par la DDFIP63 gestionnaire de l'immeuble. Une surveillance est maintenue pour vérifier si ces travaux suffisent.

En 2018, sera menée une campagne complète de recensement des risques professionnels (DUERP) en association avec les agents.

À notre demande, un point rapide a été fait sur les travaux engagés sur Parlette pour accueillir le nouveau service SIRHIUS. Les collègues travaillant en AT Ordonnateur et CID seront installés au rez de chaussée. Les travaux sont en cours. Après leur déménagement, ceux nécessaires pour l'installation de SIRHIUS débiteront au 2^e étage.

Les postes seront à pourvoir en septembre 2018 afin que les agents soient formés pour janvier 2019, début de la mission.

Une communication complète avec des plans sera fournie aux représentants en CHSCT lors de la réunion du 13 octobre.

4) Questions diverses :

- Point sur les apprentis : 4 nouveaux et 1 ancien
 - 2 à Limoges (EIFI et assistance)
 - 1 à Clermont-Fd (EIFI)
 - 2 à Nevers
- Point sur les travaux pour le restaurant administratif de Clermont-Fd : les crédits ont été acceptés. Le 1er appel d'offre pour la maîtrise d'œuvre vient d'être lancé. 2 cahiers des charges doivent être rédigés : le premier concerne les travaux à réaliser au niveau des infiltrations d'eau de la terrasse ; le second est relatif à l'état du matériel de cuisine.
Courant 2018, les travaux pourraient commencer et entraîneraient la fermeture du restaurant. Une étude est en cours pour déterminer les possibilités de déjeuner pendant cette période: soit une convention signée avec des établissements à proximité de l'ESI, soit l'utilisation de tickets-restaurant.
Une réflexion est également menée sur la reprise du restaurant après travaux : soit une liaison froide avec l'ARENFIP, soit un prestataire privé cuisinant sur place.
- Lors du CTL « Emplois » en fin d'année, le président proposera la transformation de postes d'agents C dactylocodeuses en C PAU.
- Les Organisations Syndicales ont réclamé d'avoir un bilan annuel d'activité tel qu'il existait dans chaque établissement avant la création des DISI.
- La direction ne peut pas donner suite pour le moment aux 2 demandes de télétravail.

Si vous désirez avoir des précisions sur les points traités lors de ce CTL, ne pas hésiter à nous contacter !

Vos élu-e-s CGT se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Tracts et compte-rendu sont en ligne sur :
<http://www.financespubliques.cgt.fr/631/>